



**JOURNÉE
D'ACTION**

Pour le droit à
l'alimentation

Propagez de la joie
autour de vous !

CAMPAGNE
OECUMÉNIQUE

En collaboration avec
«Être Partenaires»



Action
de Carême



EPER
Pain pour
le prochain.



Journée d'action pour le droit à l'alimentation

Le 16 mars 2024 aura lieu la journée d'action de la Campagne œcuménique, nouvellement baptisée « Journée d'action pour le droit à l'alimentation ». À cette occasion, nous vous invitons à vous engager à nos côtés en menant une action sur la place publique.

Entre tradition et nouveauté

À partir de cette année, nous vous proposons plusieurs alternatives pour organiser votre journée d'action. Premièrement, vous pouvez participer à la traditionnelle **vente de roses équitables**, une action soutenue par Coop. Les roses sont vendues au prix symbolique de CHF 5.– pièce. La nouveauté, c'est que vous avez également la possibilité de mettre sur pied une **vente de pain** ce jour-là. La troisième variante est de **combiner une vente de roses et de pain**.

Si vous souhaitez organiser une vente de pain, nous vous proposons de collaborer avec une boulangerie locale qui soutient la journée d'action. Sur votre stand ou en vous déplaçant dans la rue, vous pouvez par exemple vendre un « pain de la solidarité » spécialement confectionné pour l'occasion ou d'autres produits majorés d'un montant symbolique à reverser à nos projets.

Si vous choisissez d'allier une vente de pain à une vente de roses, vous rencontrerez sans doute beaucoup de succès. Historiquement, ces deux éléments s'accordent bien. En effet, au début du XX^e siècle, des femmes ont manifesté avec le slogan « Du pain et des roses ». Le pain symbolisait alors une nourriture en quantité suffisante et les roses une vie digne. L'association du pain et des roses est donc particulièrement pertinente.

Les recettes de cette journée d'action, peu importe la variante que vous choisissez, seront reversées à des projets de l'EPER, d'Action de Carême et d'Être Partenaires qui luttent contre la faim et promeuvent une vie dans la dignité.



Samedi 16 mars 2024

Planifier votre journée d'action pour le droit à l'alimentation

- 1. Commande roses** : jusqu'au vendredi 23 février 2024. Nous vous envoyons les documents détaillant l'action ainsi que les indications pour retirer les roses commandées (lieu et horaire).
Inscription pain : jusqu'au mercredi 31 janvier 2024. Nous vous mettons en contact avec une boulangerie de votre région pour organiser votre journée d'action.
- 2. Retrait roses** : le vendredi 15 mars 2024, vous pouvez prendre livraison des roses dans votre région.
Mise en place pain : le samedi 16 mars 2024, vous préparez votre stand avec les produits de la boulangerie avec laquelle vous collaborez.
- 3. Promotion roses et/ou pain** : vous organisez votre vente avec l'aide de bénévoles et nous en indiquez le lieu et l'horaire. Nous publions ces informations sur voir-et-agir.ch/action. Pour plus de visibilité, nous vous conseillons également d'informer les médias locaux de cet événement.
- 4. Vente roses et/ou pain** : le 16 mars 2024, vous vendez les produits que vous avez choisis. Nous vous remercions de prendre quelques photos de la journée pour que nous puissions mettre en avant votre précieux engagement.
- 5. Versement recette roses et/ou pain** : vous recevez un bulletin QR uniquement destiné au versement de la recette.



Informations et inscription

Vous pouvez aussi vous inscrire sur
voir-et-agir.ch/action



Action de Carême et l'EPER sont membres fondateurs de la Fondation Max Havelaar (Suisse), créée en 1992.

Du mercredi des Cendres (14 février 2024) à Pâques (31 mars 2024)

Depuis plusieurs années, l'action « **Pain du partage** » fait partie intégrante de la Campagne œcuménique. Action de Carême et l'EPER prennent contact avec de nombreuses boulangeries, mais nous comptons également sur votre soutien pour motiver votre boulangerie ou d'autres points de vente de pain à participer à cette action. Pour chaque « pain du partage » vendu, 50 centimes sont reversés à nos projets.



Fonctionnement de l'action « Pain de partage »

- 1. Inscription :** les boulangeries / paroisses / personnes intéressées s'annoncent au moyen du talon-réponse ci-joint ou à l'adresse voir-et-agir.ch/pain.
- 2. Réalisation :** dès que l'inscription nous parvient, nous vous envoyons les tirelires en carton, les flyers et les affiches. Chaque boulangerie peut sélectionner son « pain du partage », le mettre en avant grâce à des petits drapeaux ou décider elle-même de la manière dont elle souhaite réaliser l'action.
- 3. Promotion :** vous pouvez nous annoncer les boulangeries participant à l'action. Nous les publions sur la page voir-et-agir.ch/pain. En 2023, nous avons pu répertorier plus de 500 lieux de vente.
- 4. Versement recette :** vous recevez un bulletin QR uniquement destiné au versement de la recette.



Informations et inscription « Pain du partage »

Vous pouvez aussi vous inscrire sur voir-et-agir.ch/pain



c/o Nassouh Toutoungi
Rue de la Chapelle 5
2300 La Chaux-de-Fonds

032 968 44 13
etre-partenaires.ch
info@etre-partenaires.ch



Avenue du Grammont 7
1007 Lausanne

021 617 88 81
actiondecareme.ch
mail@actiondecareme.ch



Avenue du Grammont 9
1007 Lausanne

021 614 77 17
eper.ch
info@eper.ch

